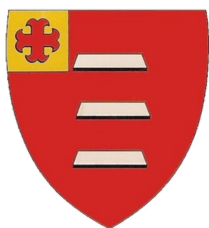


FRESNES INFOS



À la une...



Numéro 279

Juillet-Août 2020

Dans ce numéro

- Fermeture du secrétariat
- Fête nationale
- Conseil municipal du 16 juin
- Centres aérés
- Rentrée des classes au RPI
- Rentrée 2020 au collège
- Sécurité des biens
- Dépôts sauvages
- Inondation rue de Biache
- Environnement
- Analyse de l'eau
- École de musique
- Canicule
- Frelons et abeilles
- Travaux au cimetière
- Calendrier des collectes des déchets



FRESNES LES MONTAUBAN



"Carrefour de l'Artois"



Fermeture du secrétariat de mairie

En raison des congés d'été, le secrétariat de mairie sera fermé :

du lundi 3 août au samedi 22 août 2020 inclus.

Fête Nationale du 14 juillet

La commémoration se déroulera **le mardi 14 Juillet 2020** au monument aux morts à 11 heures, dans le respect des règles de distanciation physique imposées par la crise sanitaire. Si vous souhaitez y participer, nous vous conseillons de porter un masque de protection.



Pas de vin d'honneur, comme lors du 8 mai.

Conseil municipal du 16 juin 2020

Le conseil municipal réuni le jeudi 16 juin 2020 a fixé son règlement intérieur et a constitué les différentes commissions qui lui permettront de fonctionner. Vous trouverez sur le site de la commune les différentes commissions mises en place, ainsi que le nom des conseillers municipaux en faisant partie.

Centres aérés juillet-août 2020

En raison de la crise sanitaire, peu de communes ouvrent des centres aérés cet été.

Néanmoins, nous vous rappelons que la commune attribue une participation financière sans conditions de ressources aux enfants inscrits dans les centres aérés. Cette participation est de **2,50 €** par enfant et par jour dans la limite de **25 jours**. Elle sera accordée uniquement aux enfants de la commune de Fresnes pour un centre aéré agréé, sans hébergement.

Veuillez communiquer au secrétariat de mairie, les noms, prénoms et dates de naissance des enfants, la commune du centre aéré et les dates de fréquentation.

Rentrée des classes au RPI

Rentrée des classes **le mardi 1er septembre 2020**

Rentrée des enseignants le lundi 31 août 2020

Les élèves sont répartis dans cinq classes, trois à Fresnes et deux à Plouvain :

- À Fresnes : une classe de maternelle MS et GS, une classe de CP, une classe de CE1 et CE2
- À Plouvain : une classe de maternelle TPS et PS, une classe de CM1 et CM2



Rentrée 2020 au collège

La commune offre une carte cadeau d'une valeur de 15 € pour l'achat de fournitures scolaires à tous les jeunes de Fresnes-lès-Montauban entrant en 6ème, qu'ils soient scolarisés au RPI ou dans un autre établissement. Carte valable chez Auchan. Vous pouvez dès maintenant retirer cette carte en mairie. Munissez-vous d'un justificatif d'inscription au collège.

Sécurité des biens

La gendarmerie reconduit comme chaque année l'opération « **Vacances tranquilles** ». Pendant la période de congé, vous pouvez signaler votre absence prolongée du domicile à la brigade de gendarmerie de Vitry en Artois. Il est nécessaire de se déplacer à la gendarmerie pour transmettre cette information.



La gendarmerie rappelle quelques conseils pratiques :

- Pensez à verrouiller votre véhicule même stationné dans votre cour ou votre garage
- Fermez à clef votre porte même si vous êtes chez vous
- Placez vos clefs dans un endroit sûr (pas de clefs sous un paillason ou dans un pot de fleurs) et éloigné des accès.
- N'inscrivez pas votre nom, ni votre adresse sur vos trousseaux de clefs
- Mettez en route l'alarme de votre habitation même pour une absence de courte durée.

Dépôts sauvages (suite)

Notre commune est sujette à des dépôts sauvages. Une plainte est systématiquement déposée à la gendarmerie de Vitry-en-Artois à chaque découverte de ces actes d'incivilités. L'évacuation et le transport de ces déchets ont nécessité **50 heures de travail** cumulées au personnel communal et **10 transports** à la déchèterie de Biache.

Inondation rue de Biache

Suite aux pluies orageuses du mercredi 17 juin 2020, ayant entraîné une inondation rue de Biache, une rencontre a eu lieu en mairie le lundi 22 juin avec Noréade et Osartis pour solutionner ce problème majeur et récurrent qui nous préoccupe.



Noréade a procédé le 25 juin à l'équipement du déversoir d'orage rue de Biache en autosurveillance pour le suivi des rejets. Le curage de la canalisation d'eaux pluviales entre la rue de Biache et l'exutoire a été effectué le 30 juin. L'inspection télévisée de la canalisation d'eaux pluviales est prévue. En fonction du diagnostic, Noréade envisage la mise en place d'un fossé en lieu et place de la canalisation. Les bouches d'égout seront changées pour des plaques à charnières. Nous tenons à remercier Osartis-Marquion et Noréade pour leur rapidité de réaction.

Environnement

- **Poubelles pour le verre**

La Communauté de Communes Osartis-Marquion a procédé à la distribution de bacs roulants pour le ramassage du verre mardi 23 juin. Contactez la mairie si vous n'avez pas été livré.

1er ramassage mensuel : **le samedi 4 juillet 2020.**

- **Destruction des mauvaises herbes**

La destruction des chardons, mauvaises herbes, orties, elle est obligatoire lorsque leur prolifération constitue une gêne pour les habitants. Cette destruction doit être effectuée **au plus tard mi-juillet**. Cette destruction doit également être effectuée par les propriétaires de terrains habitant dans d'autres communes. Ceci concerne également les voyettes (de la mairie vers la RD950 et vers la rue de l'abreuvoir)

- **Sécheresse**

Le Pas-de-Calais est toujours en vigilance sécheresse. La situation préoccupante des nappes phréatiques et des cours d'eau dans le Pas-de-Calais est encore préoccupante.. Chaque usager (particulier, industriel, collectivité, agriculteur et autre professionnel) est encouragé à réduire sa consommation d'eau. L'eau est précieuse !

Analyse de l'eau

Analyse de l'Agence Régionale de Santé, service santé et environnement des eaux destinées à l'alimentation humaine.

Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés, eau de minéralisation importante, résultats chimiques satisfaisants.

Suite à l'arrêté préfectoral du 25 octobre 2012 concernant la teneur en ions perchlorates, l'eau de réseau à Fresnes Les Montauban est soumise à la restriction d'usage et ne doit pas être consommée par les nourrissons de moins de 6 mois. Prélèvement du 06 mai 2020 : taux de Nitrates = **41,7 mg/l** (Norme 50 mg/l)

Cours de l'école de musique

Voir flyer joint au Fresnes Infos.



Nous contacter

MAIRIE

1, rue de l'Eglise

62490 FRESNES LES MONTANBAN

☎ 03 21 50 21 21

✉ mairie@fresneslesmontauban.fr

@ www.fresneslesmontauban.fr

Canicule

Le Ministère de la santé et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé nous communique quelques conseils pratiques en cas de forte chaleur pour les personnes fragiles : ne pas sortir aux heures les plus chaudes (de 11 heures à 15 heures), boire environ 1,5 l d'eau par jour, donner des nouvelles à sa famille et au voisinage, demander conseil au médecin traitant ou au pharmacien



Frelons et abeilles

En cas de suspicion de découverte d'un nid de frelons asiatiques ou d'essaim d'abeilles,, il faut en informer la mairie, qui vous communiquera une liste d'entreprises professionnelles habilitées pour une éventuelle destruction qui reste à la charge de l'habitant.

Pendant la période de fermeture du secrétariat de mairie, vous pouvez téléphoner au : **07.84.13.64.66.**

Travaux au cimetière

L'allée macadamisée est terminée. Elle permettra un accès plus facile aux personnes et aux pompes funèbres.



Le cimetière est de nouveau ouvert **à compter du lundi 6 juillet 2020.**

Collecte des déchets de juillet à décembre 2020